

Image not found or type unknown



Falsification de cheque par un artisan

Par **stefany1978**, le **24/07/2008** à **08:25**

bonjours , je viens de faire un chèque de 5000e à mon couvreur ,quelque jours plus tard sur mon compte est débité un chèque de 5800e alerte.rn je contacte ma banque et la en fonction de la copie de chèque le verdict tombe.falsifier c'est gros comme le nez au milieu de la figure. et c'est bien le chèque de mon couvreur le seule problème ,le malin, c'est qu'avec ce cheque il a payer la société "point p" son fournisseur. rnl la banque a bien fait son travail en me redonnant mon argent .rn j'ai portée plainte .rn Mais comment ce passe la suite maintenant .rncar le couvreur pense qu'il vas nous déduire les 800e du reste de la sommes qu'on lui doit soit 4000e .alors que les travaux sont arrêtés pour mâle façons suite a la venu de l'expert. rn merci de me guider. rn stef